

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 FEVRIER 2015**

Délibération
n° 2015.02.047

**Espace Carat :
délégation du service
public pour
l'exploitation du parc
des expositions
confié à la SEMAPEX
: rapport annuel du
délégué - année
2013**

LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 janvier 2015**

Secrétaire de séance : Sylvie CARRERA

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, François NEBOUT, André BONICHON, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Mireille BROSSIER, Françoise COUTANT, Philippe LAVAUD, Catherine MAZEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2015

**DELIBERATION
N° 2015.02.047**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**ESPACE CARAT : DELEGATION DU SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DU PARC
DES EXPOSITIONS CONFIE A LA SEMAPEX : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE -
ANNEE 2013**

Par délibération n° 147 du 5 mai 2006, le conseil communautaire a confié à la société d'économie mixte locale d'agglomération du parc des expositions (SEMAPEX), la gestion du service public du parc des expositions et approuvé la convention de délégation passée entre ladite SEM pour une durée de 8 ans et 7 mois, soit du 1er juin 2006 au 31 décembre 2014.

Le reprise en régie à autonomie financière de la gestion du parc des expositions a été effective au 1er janvier 2014.

Pour rappel, les comptes 2012 de la SEMAPEX, présentent un déficit de 109 k€ et des fonds propres négatifs à hauteur de 232 k€.

Suite au conseil d'administration du 31 mai 2013, au cours duquel cette situation a été présentée aux actionnaires, le commissaire aux comptes a demandé si les principaux associés envisageaient une recapitalisation de cette société.

Aucun des actionnaires n'a manifesté depuis lors, son intention de participer à une recapitalisation de la société.

Après examen de la situation financière de la SEMAPEX, le bureau communautaire du 27 juin 2013 a émis un avis favorable à la dissolution de la société, qui a été proposée à son Conseil d'Administration du 30 septembre 2013, et à la reprise en régie directe de l'Espace Carat par le GrandAngoulême.

Le rapport d'activité 2013 présente les données suivantes :

1) La fréquentation et activité

L'Espace Carat a accueilli 113 960 personnes en 2013, (152 000 visiteurs en 2010, 116 518 visiteurs en 2011, 100 967 visiteurs en 2012) dont **33 500 spectateurs** pour les concerts et les spectacles.

2) L'impact économique sur le territoire

Les manifestations accueillies par l'Espace Carat ont un impact direct dans l'économie locale, sachant que 69 % des fournisseurs sont basés sur le GrandAngoulême. L'Espace Carat voit intervenir **environ 90 fournisseurs** dont certains ont vu leur chiffre d'affaires se développer.

En matière d'emploi, les heures de travail temporaire réparties entre 110 personnes ont représenté **1,5 équivalent temps plein** sur l'année (1 ETP en 2012). Dans le domaine de la prévention-incendie et de la sûreté, c'est presque **2 équivalents temps plein** qui interviennent à l'Espace Carat.

3) Les aspects financiers

Le rapport d'activités fait apparaître un résultat déficitaire pour 2013 de -160 307 € (+ 41 269 € en 2011, - 108 930,48 € en 2012)

Les produits proviennent de la location de salles et de la vente de prestations, le chiffre généré en 2013 se répartit comme suit :

Location de salles : 349 214,26 € H.T. en 2013 (332 114,89 € H.T. en 2012)

Centre de prestations : 514 041,07 € H.T. en 2013 (515 620,32 € H.T. en 2012)

En contrepartie des sujétions particulières de service public, le GrandAngoulême a versé en 2013 à la SEMAPEX la somme de 188 000 €.

Au titre de l'occupation du domaine public, la SEMAPEX s'est acquittée auprès du GrandAngoulême de la somme de 50 000 €.

4) Le programmation

En 2013, 46 **manifestations** (56 en 2011, 60 en 2012) ont été accueillies au sein du Parc des Expositions avec 230 jours d'occupation répartis comme suit :

62 jours d'occupation (événements en cours)

58 jours de montage client

110 jours de montage par la SEMAPEX (installations techniques faites pour les clients)

L'équilibre est réalisé entre les spectacles et les activités économiques. Les manifestations accueillies se répartissent de la façon suivante : 13 spectacles/concerts, 18 événements d'entreprise, 10 salons grand public, 1 congrès avec exposition, 0 congrès sans exposition,

2 salons professionnels et un événement en nom propre « Ludopark » qui a dégagé un bénéfice net pour la SEMAPEX de 8 966,05 €.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 24 septembre 2014

Vu l'avis favorable de la commission consultatives des services publics locaux du 20 janvier 2015.

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités présenté par la SEMAPEX pour l'année 2013 dans le cadre de l'exploitation de l'Espace Carat.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 10 février 2015	<u>Affiché le :</u> 10 février 2015

**SEMAPEX
ESPACE CARAT
PARC DES EXPOSITIONS
DU GRAND ANGOULEME**

BILAN D'ACTIVITES 2013

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

HISTORIQUE

Constat

L'Agglomération du Grand Angoulême ne dispose pas de construction en dur pour l'accueil de manifestations d'importance comme les congrès, les salons, les spectacles, hormis le Logis de Lunesse, petit et devenu hors norme en termes de sécurité.

Les manifestations et festivals se déroulent sous structures légères sur le site de Bel Air jusqu'en 1999.

1999

Une tempête détruit les installations légères implantées sur le site de Bel Air, les collectivités sont amenées d'une part à financer des chapiteaux et à se poser la question d'un véritable investissement dans un équipement en dur moderne, fonctionnel et polyvalent.

28 Juin 2001

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême reconnaît l'intérêt communautaire d'un futur Centre de Congrès, d'Expositions et de Spectacles et décide de lancer les études nécessaires à la réalisation de cet ouvrage.

12 décembre 2002

La procédure de conception-réalisation est retenue pour la construction de l'équipement, la programmation du projet est confiée à la SCET.

10 Janvier 2003

Choix du mandataire

Novembre 2004

Choix de la gestion par une Société d'Economie Mixte (S.E.M.) dans le cadre d'une délégation de service public

14 Décembre 2005

Création de la S.E.M. après détermination

- de la hauteur du capital social : 545 000 euros,
- de la redevance d'occupation du domaine public par la S.E.M est fixée à 211 250 euros par an à partir de 2007, la participation de la Collectivité pour sujétions particulières : 6 jours d'occupation des locaux à titre gratuit pour la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et 2 jours pour le département de Charente, à hauteur de 188 128 euros par an à compter de 2007

2006 Construction, pré-commercialisation et constitution de l'équipe de gestion échelonnée sur deux ans (9 personnes).

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Février 2007

Ouverture de l'Espace Carat, Parc des Expositions du Grand Angoulême

Décembre 2008 :

La redevance d'occupation du domaine public par la SEM est ramenée à 50 000 € par an pour les années 2009, 2010 et 2011

Du 1er juin 2006 au 31 décembre 2014 :

Contrat de Délégation de Service Public

17/10/2013

Résiliation de la Délégation de Service Public exercée par SEMAPEX
Changement du mode de gestion du Parc des Expositions

12/12/2013

Transfert des biens de SEMAPEX à GRAND ANGOULEME

31/12/2013

Fin de la Délégation de Service Public pour reprise en régie par GRAND ANGOULEME le 01/01/2014

Dénomination sociale :

Société d'Economie Mixte de l'Agglomération pour le Parc des Expositions

Sigle :

SEMAPEX

Nom commercial :

Espace Carat, Parc des Expositions et des Congrès du Grand Angoulême

Président Directeur Général :

Jean Pierre GRAND, depuis octobre 2010

Directeur :

Françoise MICHEL

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Siège social :

54 avenue Jean Mermoz à l'Isle d'Espagnac - 16 340

RCS: 485 161 624

Code APE: 703 D

Commissaire aux comptes titulaire : ADEC et Partenaires

71 Rue de la Paix

75002 PARIS

Capital Social :

545 000 euros, 5450 actions de 100 € chacune.

18 Administrateurs, 2 Censeurs

Répartition du Capital social :

Administrateur : Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême,

25 Boulevard Besson Bey, 16000 Angoulême

Nombre d'actions: 3792 soit 69,57 %

Nombre de Représentants Permanents : 10

Nom des Représentants Permanents :

Monsieur Jean Claude BEAUCHAUD

Monsieur Jean Claude BESSE

Monsieur Michel BRONCY

Monsieur Stéphane CHAPEAU

Monsieur Maurice FOUGERE

Monsieur Jean Pierre GRAND

Monsieur François NEBOUT

Monsieur Cyrille NICOLAS

Madame Marie Annick PAULAIS LAFONT

Monsieur Gérard DESAPHY

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Administrateur : Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême,
27 Place Bouillaud, 16000 Angoulême

Nombre d'actions : 1090

Nombre de Représentants Permanents : 4

Nom des Représentants Permanents :

Monsieur Daniel BRAUD

Madame Dominique LAURENT JOYE POUHEY

Monsieur Pierre LAVERGNE

Monsieur Didier POINAUD

Administrateur : Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Charente-Périgord,

Rue d'Epagnac, 16800 Soyaux

Nombre d'actions : 163

Nombre de Représentant Permanent : 1

Nom du Représentant Permanent : Monsieur VAUZANGES Jean Pierre

Administrateur : Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Poitou-Charentes, (démission du mandat d'administrateur le 31/05/2013)

Rue Gay Lussac, 86000 Poitiers

Nombre d'actions : 163 actions

Nombre de Représentant Permanent: 1

Nom du Représentant Permanent : Monsieur GENEVEE Jérôme

Administrateur : Chambre de Métiers de la Charente,

68 avenue Gambetta, 16000 Angoulême

Nombre d'actions: 150

Nombre de Représentant Permanent: 1

Nom du Représentant Permanent : Monsieur Xavier DESOUCHE

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Administrateur : Dexia Crédit local,

7-11 quai André Citroën, 75015 Paris

Nombre d'actions : 82

Nombre de Censeur : 1

Nom du Censeur : Monsieur TANGUY

Administrateur : Chambre d'Agriculture de Charente,

Les Chaumes de Crage, 16000 Angoulême

Nombre d'actions : 10

Nombre de Représentant Permanent: 1

Nom du Représentant Permanent : Monsieur Alain LEBRET

Nombre de censeur : 1

Nom du Censeur : Madame Chantal PARTHENAY

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

RAPPEL DE L'OBJET SOCIAL

Dans le cadre du développement économique du territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême et du département de la Charente, la société a pour objet :

- ⇒ d'assurer l'exploitation, la gestion, la commercialisation, l'entretien du parc des expositions et de ses installations
- ⇒ d'accueillir des manifestations au rayonnement régional, voire national, tels que des salons grand public ou professionnels, foires expositions, événements d'entreprises, colloques, conférences, voire des congrès ; le cas échéant la SEMAPEX peut être amenée à organiser des manifestations.
- ⇒ d'accueillir des concerts et des manifestations sportives ou culturelles
- ⇒ de louer à ses clients les bâtiments et les espaces extérieurs du parc des expositions dans le cadre de son développement commercial
- ⇒ de louer des équipements techniques tels que stands, chaises, bar...
- ⇒ d'assurer, le cas échéant, pour ses clients les prestations nécessaires au bon déroulement de leurs manifestations ou la mise à disposition de personnel
- ⇒ de veiller au bon déroulement des manifestations et de mettre en oeuvre les moyens nécessaires d'y parvenir, notamment pour ce qui concerne la sécurité du public
- ⇒ de procéder à tout investissement nécessaire à la réalisation de l'objet social
- ⇒ de participer à la promotion touristique et économique du territoire de l'Agglomération du Grand Angoulême et du département de la Charente en favorisant, notamment le développement du tourisme d'affaires

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

MISE EN OEUVRE DE L'OBJET SOCIAL EXPLOITATION, GESTION, COMMERCIALISATION, ENTRETIEN du PARC DES EXPOSITIONS et DE SES INSTALLATIONS

1. EXPLOITATION

L'exploitation de l'Espace Carat, Parc des Expositions du Grand Angoulême est assurée en 2013 par une équipe de 6 personnes.

Les 6 salariés exercent leur activité à temps complet, en contrat à durée indéterminée, relevant de la Convention Collective Syntec, les profils sont :

- ⇒ une directrice
- ⇒ une assistante de direction, comptable
- ⇒ un directeur technique
- ⇒ un régisseur général
- ⇒ Deux agents techniques polyvalents, électriciens

Cette équipe est régulièrement complétée par des intérimaires pour assurer la bonne installation des manifestations.

2. GESTION

La SEMAPEX est une société anonyme qui relève de la loi de 1966 concernant les sociétés commerciales, liée à son actionnaire principal par un contrat de délégation de service public. La gestion est orientée vers la location des espaces et la vente de prestations clé en main sur la base de tarifs adaptés au marché et encadrée par l'actionnaire public.

Deux secteurs d'activités sont aujourd'hui prépondérants : l'accueil d'événements économiques et l'accueil de spectacles.

a. Les événements économiques

Ils sont représentés par des sous secteurs bien distincts :

- ⇒ Salons expositions grand public ou professionnels
- ⇒ Evénements d'entreprise :
 - Convention
 - Assemblée Générale
 - Forum
 - Rencontre ...
- ⇒ Congrès
 - Sans exposition
 - Avec exposition

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Les produits proviennent de la location de salles et de la vente de prestations, le chiffre généré en 2013 se répartit comme suit :

Location de salles : 349 214.26 € HT
Vente de prestations : 514 041.07 € HT

Le chiffre d'affaires est constitué de manifestations, dites récurrentes, qui reviennent d'une année sur l'autre ce sont surtout **les évènements d'entreprise et salons**, d'autres qui tournent dans des villes différentes chaque année, ce sont **les congrès** ou d'autres encore très ponctuelles.

Il est également constitué, dans une moindre mesure, des recettes du bar, des redevances et locations diverses et de l'organisation de LUDOPARK par la SEMAPEX.

Ventes Bars : 18 996.84 € HT
Billetterie LUDOPARK 50 776.94 € HT

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

b. L'accueil de spectacles :

C'est l'activité la plus médiatique de la SEMAPEX qui représente que 26 % du chiffre d'affaires en 2013

L'Espace Carat fonctionne comme un Zénith, sur la base des mêmes contrats. Cela signifie que l'Espace Carat ne décide pas de sa programmation, ce sont les producteurs et les promoteurs locaux qui choisissent Angoulême et l'Espace Carat lorsqu'ils mettent en place la tournée d'un artiste.

Le producteur détermine le prix des places pour toute la tournée (prix moyen 40 €) et l'installation de la salle (assis, debout, numéroté ou pas, parterre de chaises...). Le promoteur local assure la billetterie et la promotion.

La SEMAPEX est rémunérée sur la base de la location de la salle (% sur la billetterie) et sur la facturation de prestations assurées pour le compte du producteur (sécurité-incendie, sûreté, contrôle- billets, placeurs, nettoyage, contrôle technique).

3. COMMERCIALISATION

a. Cible :

Il convient de savoir que les actions de communication s'adressent aux professionnels et non au grand public. En effet les clients de l'Espace Carat sont les organisateurs de manifestations ou les producteurs de spectacles, ce sont donc ces cibles qui sont visées en priorité afin de faire connaître l'Espace Carat.

Le grand public et les spectateurs, quant à eux, sont principalement informés par les organisateurs.

Pour autant l'équipe de la Semapex appuie la communication faite par ses clients en insérant sur son site internet toutes les informations et images concernant les manifestations grand public. Egalement, la Semapex met à disposition des clients ses mobiliers urbains pour l'affichage des manifestations.

Depuis début 2013, deux panneaux d'information, un 4 x 2 et un journal d'informations lumineux sont en place à proximité du rond-point pour annoncer les manifestations à venir voire en cours.

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

b. Les actions ou supports de communication

- ⇒ Le site internet (cf annexe & courbes de fréquentation) qui a enregistré en 2013 85 803 visiteurs soit + 14 % par rapport à 2012
- ⇒ Les parutions dans des publications locales : Entreprises Charente, Sortir , Annuaire des Chefs d'Entreprise, Angoulême Pratique, Presse Entreprise Charente
- ⇒ Adhésion aux fédérations professionnelles :
 - Fédération des Foires Salons Congrès et Evénements de France
 - Fédérations des EPL (Entreprises Publiques Locales- ex Sociétés d' Economie Mixte)
 - Office de tourisme du Pays d'Angoulême
 - Cités Congrès
 - France Congrès

4. ENTRETIEN DE L'EQUIPEMENT

La SEMAPEX est chargée de l'entretien du bâtiment au quotidien ainsi que des espaces verts attenants.

Le matériel doit également être entretenu, révisé et renouvelé selon son état d'usure.

Le Grand Angoulême a en charge le gros œuvre et le renouvellement du matériel amorti.

La maintenance de l'équipement et du petit mobilier est assuré au quotidien par l'équipe technique de la SEMAPEX, ou par des sociétés spécialisées pour les équipements particuliers (ascenseurs, ventilation...).

Des contrats de maintenance et d'entretien sont signés avec ces sociétés et le rythme des contrôles est règlementaire.

Le poste Maintenance et Entretien est important et comprend :

- Nettoyage et entretien des locaux avant, pendant et après chaque manifestation
- Entretien et réparation du matériel : chariot élévateur, véhicules....
- Entretien des espaces verts
- Entretien et maintenance ascenceurs
- Contrôles obligatoires du batiment et du matériel de la SEMAPEX ainsi que les installations électriques, accroches et structures pour chaque manifestation
- Contrats de maintenance obligatoires pour installations électriques, de chauffage, d'incendie.....

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

6. LES CHIFFRES

En 2013, l'Espace Carat a accueilli **46 manifestations** diverses dont **13 concerts/spectacles**, pour 230 jours d'occupations répartis comme suit :

- 62 jours d'occupation (l'évènement en cours)
- 58 jours de montage client (jours pendant lesquels les clients s'installent)
- 110 jours de montage par la SEMAPEX (jours pendant lesquels les salariés de la SEMAPEX procèdent aux installations techniques pour les clients (stands, branchements électriques, scène, chaises....))

La SEMAPEX a organisé un évènement en nom propre : LUDOPARK

Une journée du concept LUDOPARK ont été vendue pour le Noël du Conseil Général

LUDOPARK, ouvert 6 jours, avant et après Noël a accueilli 8564 visiteurs payants

Organisé par trois partenaires : SEMAPEX, CHARENTE EXPO et PASSIONS JEUX, LUDOPARK a rapporté 55 361.87 € (bar compris) et dégage un bénéfice net pour la SEMAPEX de 8 966.05 €

L'Espace Carat a accueilli 113 960 personnes en 2013, dont 33 500 spectateurs pour les concerts et spectacles.

Ces manifestations ont eu un impact direct dans l'économie locale, sachant que 69 % des fournisseurs sont basés sur le Grand Angoulême.

⇒ environ 90 fournisseurs travaillent pour l'Espace Carat et des entreprises ont vu se développer leur chiffre d'affaire : traiteurs, entreprise de nettoyage, entreprise de sécurité-sûreté, société de contrôle, de maintenance, loueur de moquette, de mobilier, société d'audiovisuel, afficheurs, Sauveteurs de Charente, Croix rouge...

⇒ en matière d'emploi :

- 2707 heures de travail temporaire, soit l'équivalent de 1.5 postes de travail à temps complet. 110 personnes ont travaillé à l'Espace Carat pour réaliser 395 missions.
- 3620 heures pour la prévention-incendie et la sûreté soit 2 postes à temps complet
- le prestataire de service chargé d'assurer le ménage des espaces a créé 1 poste à temps complet et 1 poste à temps partiel pour assurer les prestations à l'Espace Carat

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Ces manifestations génèrent également des impacts indirects :

- ⇒ Ouverture de billetteries dans les supermarchés et dans les librairies
- ⇒ Augmentation du chiffre d'affaire des restaurants alentours
- ⇒ Augmentation des nuitées hôtelières
- ⇒ Publicité : affichage, parutions achetée par les organisateurs , audiovisuel

Les collectivités GRAND ANGOULEME et CONSEIL GENERAL ont utilisé leurs journées de sujétions en contrepartie d'une participation de 188 000 €, de la façon suivante :

GRAND ANGOULEME :

- Voeux du Président : 1
- Forum Sportif : 3,5
- Salon Agores : 2
- Choc des Guerriers : 1
- Noël Grand Angoulême : 1,5

CONSEIL GENERAL :

- Voeux du Président : 1
- Arbre de Noël : 1

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

CONSTAT ET ANALYSE

L'Espace Carat est un lieu performant, que ce soit pour les concerts ou pour les salons. L'ensemble des utilisateurs (organisateur de salons, producteurs de spectacles, agence de communication pour les événements d'entreprises) est unanime pour reconnaître les grandes qualités techniques du lieu. Grande modularité, excellente acoustique, accès facile, situé au cœur de l'agglomération d'Angoulême et seule salle du Poitou-Charentes de cette taille, l'Espace Carat ne manque pas d'arguments. Cependant nous ne pouvons que constater que depuis son ouverture en février 2007, les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances pour un tel équipement.

Les deux axes de travail que nous devons prioritairement mettre en œuvre, sont sur les spectacles et les salons.

A propos des spectacles et concerts, nous devons absolument être beaucoup plus présents que nous le sommes actuellement auprès des producteurs. Notre travail ne se limite pas à ouvrir la salle et fournir la configuration demandée par le producteur. Nous sommes sensé connaître le tissu associatif et professionnel local, et donc accompagner beaucoup plus les promoteurs et producteurs au niveau de la promotion des spectacles. Un autre aspect sur lequel nous devons nous pencher, est la remise à plat de nos tarifs pour les concerts. En effet, si l'Espace Carat passe maintenant après l'Acclameur de Niort et/ou le Palio de Boulazac auprès des producteurs, c'est que ces salles ont une politique commerciale et tarifaire beaucoup plus agressive que la nôtre. Depuis 2007, la situation économique a beaucoup évolué, et nous devons nous adapter à la conjoncture générale. Nous avons la chance d'être sur un territoire extrêmement riche culturellement parlant. De nombreux festivals, une scène nationale très performante (+ de 4000 abonnés), une scène de musique actuelle renommée (La Nef), le festival Musiques Métisses (l'un des festivals les plus anciens de France), à nous de mettre en réseau tous ces acteurs pour offrir au public des propositions artistiques différentes de celles des producteurs et promoteurs habituels. C'est à nous de mettre en relation les uns avec les autres et de leur donner envie de venir produire chez nous.

Concernant les salons, événements d'entreprises, nous devons relancer totalement le service commercial.

Certains thèmes de salons sont absents de notre calendrier, alors que nous pouvons les retrouver dans d'autres parcs des expositions environnants ou dans des agglomérations de la taille de celle du Grand Angoulême, je veux parler de salons du vin, sur le thème des végétaux, des loisirs, etc... Nous avons le lieu, le matériel, le personnel, nous gérons le planning, il faut commercialiser ou trouver des partenaires pour le faire. Avec Martine Michel par exemple (organisatrice de la Foire) et avec qui nous co-organisons le LUDOPARK, nous pouvons trouver, des accords pour mettre en place ces nouveaux salons. Nous avons également été approchés par la régie Sud-Ouest publicité qui peut également nous faire des propositions en termes d'organisations et de promotions. Les pistes existent, il faut les développer.

Enfin nous ne devons pas oublier l'ancrage local de l'Espace Carat, et continuer à répondre aux événements à caractère de service public comme peut l'être le Forum Sportif, ou proposés par des associations comme le Full Contact, ou d'autres manifestations à caractère sportif.

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

Des investissements complémentaires pourraient aider au développement de cet équipement qui est déjà l'équipement phare de Charente :

- un hall complémentaire de 2500 à 3000m², avec cloisons mobiles acoustiques pour proposer des salles de commissions
- une salle de restaurant
- des wc extérieurs (leur défaut n'est pas générateur de perte d'évènement mais engendre des frais supplémentaires tant aux clients (Foire, Habitat....) qu'à la Semapex (concert pour lesquels l'attente dehors est parfois longue)

AVENIR :

La délégation de service public confiée à la Semapex prend fin le 31 décembre 2013

La Semapex sera dissoute après épuration des dettes.

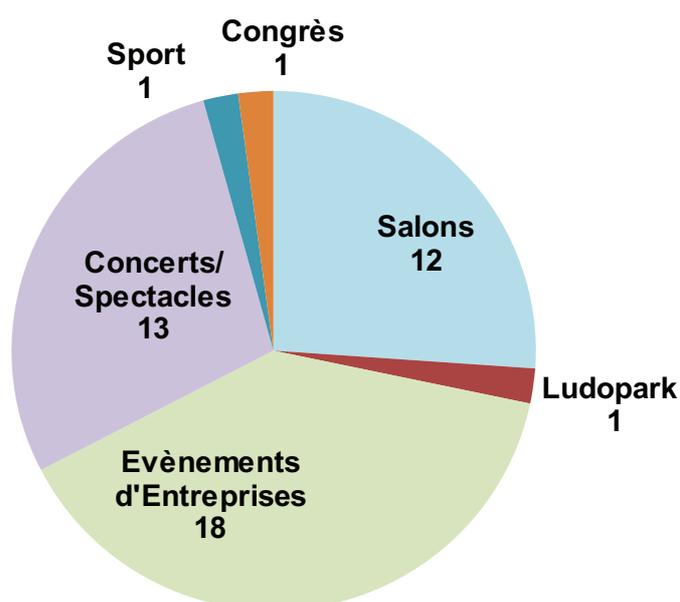
L'Espace Carat—Parc des Expositions sera géré en régie avec autonomie financière par GrandAngoulême à partir du 01/01/2014.

RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

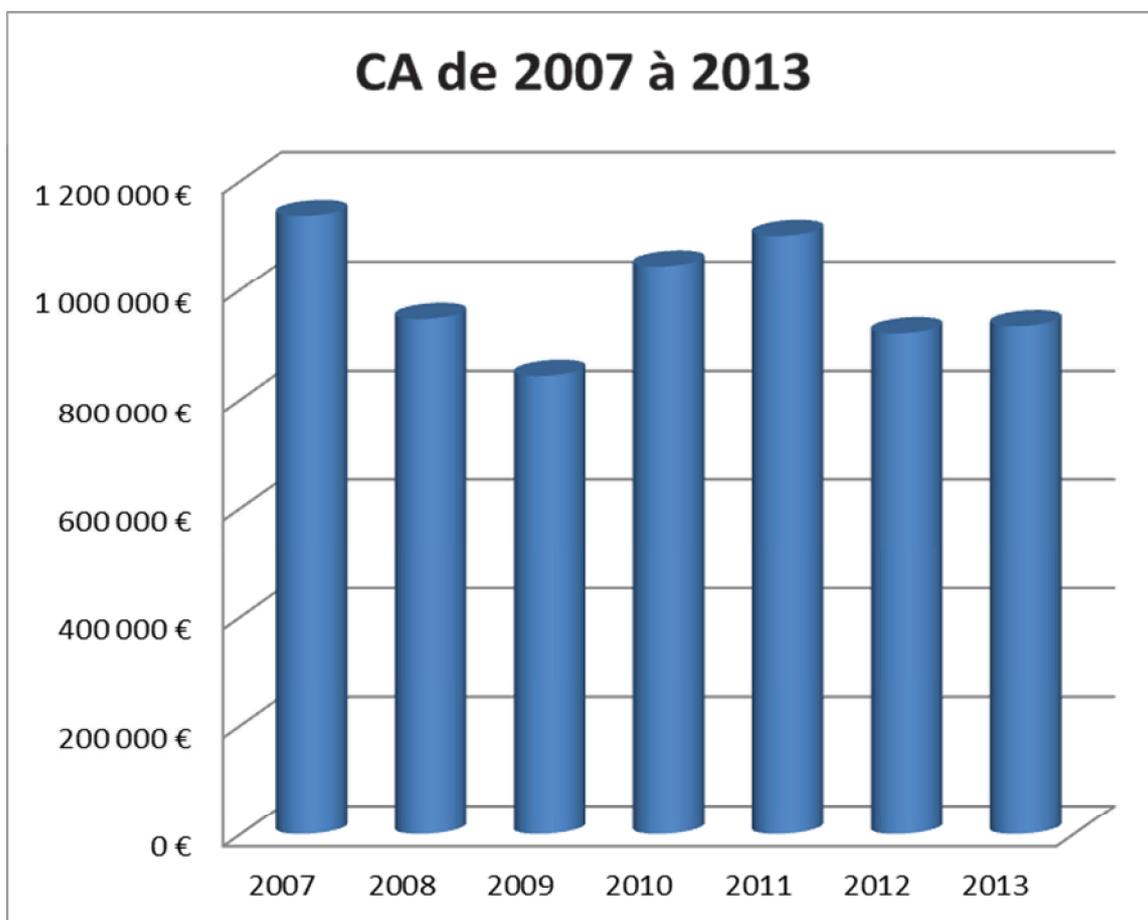
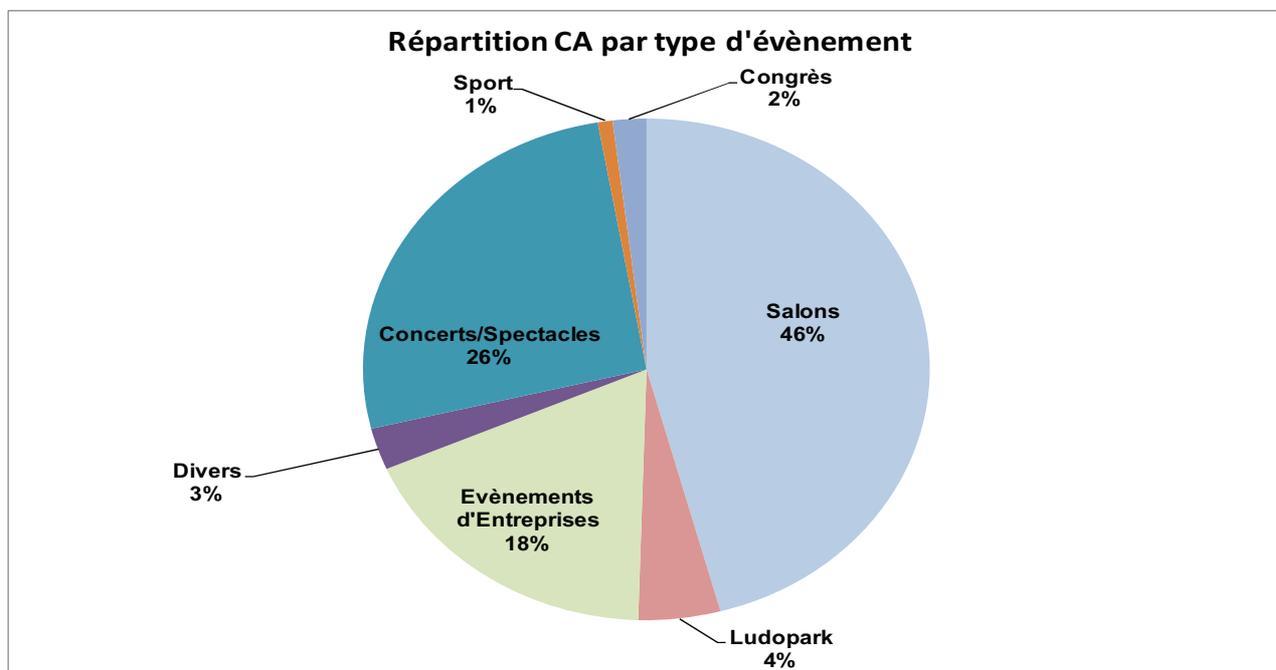
NOMBRE DE MANIFESTATIONS, PAR TYPE, de 2010 à 2013

	2010	2011	2012	2013	VARIATION 2011/2012
Nombre de Manifestations	56	56	60	46	- 23 %
Spectacle/Concert	18	16	18	13	- 28 %
Evènement d'Entreprise	21	24	27	18	- 33 %
Salon Grand Public	8	10	9	10	+ 11 %
Salon Professionnel	3	1	2	2	0 %
Congrès avec Exposition	4	4	1	1	0 %
Congrès sans Exposition	1	0	1	0	- 100 %
Evènement SEMAPEX	1	1	1	1	0 %
Nbre de Jours d'occupation Clients	117	122	119	120	+ 1 %

Répartition des évènements



RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013



RAPPORT D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE ANNEE 2013

ANNEXES :

- Tarifs 2013
- Agenda 2013
- Statistiques Internet 2013
- Délibérations 2013